

## DIMINUTION DES PARTS DE MARCHÉS DE LA FORÊT PRIVÉE

La consommation de bois rond en provenance de la forêt privée par les usines du Québec a poursuivi sa décroissance en 2012. Selon les données compilées par le ministère de Ressources naturelles (MRN), l'approvisionnement en bois des usines indique une légère reprise de la consommation de bois rond au cours des trois dernières années, mais les parts de marchés la forêt privée continuent de diminuer et ne représentent plus qu'un apport de 14 à 15 %. Entre 2002 et 2007, la forêt privée a fourni 17 % de tout le volume de bois rond consommé au Québec.

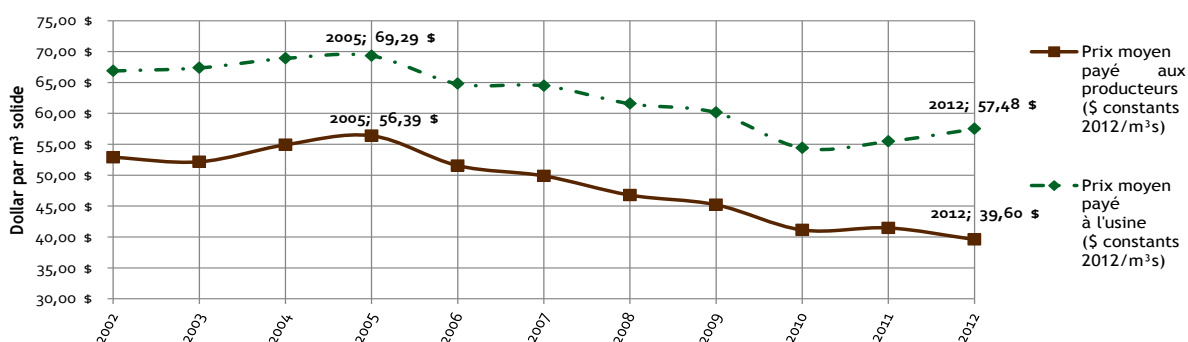
### Évolution de la consommation de bois rond des usines québécoises de pâtes et papiers, sciage, contreplaqués et panneaux, selon leur provenance

Année	Forêt privée (million de m <sup>3</sup> s)	Forêt publique (million de m <sup>3</sup> s)	Extérieur du Québec (million de m <sup>3</sup> s)	Total (million de m <sup>3</sup> s)	Proportion du volume en provenance de la forêt privée
2002	8,1	30,8	5,7	44,6	18%
2003	7,5	30,7	5,5	43,7	17%
2004	7,2	31,9	5,6	44,7	16%
2005	7,2	30,6	5,9	43,7	16%
2006	6,9	27,2	5,9	40,0	17%
2007	6,0	23,1	5,9	35,0	17%
2008	4,5	21,1	5,1	30,7	15%
2009	3,4	16,2	4,3	23,9	14%
2010	4,1	17,9	4,6	26,6	15%
2011	3,9	18,4	4,1	26,4	15%
2012	3,8	18,8	4,2	26,8	14%

Source : MRN, données du registre forestier.

Les importantes baisses de prix consenties par les producteurs de la forêt privée entre 2005 et 2012 ne leur ont donc pas permis de maintenir leur position concurrentielle par rapport au bois de la forêt publique. Le prix moyen pondéré de l'ensemble du bois de la forêt privée, tous produits et toutes essences confondus, est ainsi passé de 69,29 \$/m<sup>3</sup> à 57,48 \$/m<sup>3</sup>, soit une baisse de 17 % durant cette période (en dollars constants 2012).

### Évolution du prix moyen pondéré pour le bois de la forêt privée livré aux usines de produits forestiers (tous produits, toutes essences)



Source : FPFQ, *La Forêt privée chiffrée*.

## L'impact du nouveau régime forestier

Le marché du bois est complexe puisque plusieurs sources d'approvisionnement des usines peuvent se substituer pour répondre à une même demande de la part des industriels. La forêt privée, la forêt publique, les forêts de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des États-Unis, les lots intramunicipaux, les résidus des scieries, les sites de recyclage de matériaux de construction sont autant de sources de fibre complémentaires dont les parts de marché fluctuent en raison des choix faits par les acheteurs. Par sa taille, et par les conditions auxquelles elle offre son bois, la forêt publique joue toutefois un rôle dominant dans l'approvisionnement des usines québécoises.

## L'impact du nouveau régime forestier... (suite)

Le nouveau régime forestier, entré graduellement en vigueur au cours des deux dernières années, a changé de façon importante la méthode dont ce bois des forêts publiques est offert sur les marchés. Dans l'ancien régime forestier, les usines détenaient un accès garanti à des volumes de bois généralement supérieurs à leurs besoins courants. Pour les essences feuillues, les usines n'ont ainsi utilisé en moyenne que 56 % de leur allocation par CAAF entre 2003 et 2012. Pour les essences résineuses, ce pourcentage ne fut que 77 %.

Avec le nouveau régime, une partie de ces volumes est désormais commercialisée lors d'enchères réalisées par le Bureau de mise en marché des bois du MRN. Mais, dans les faits, les importants volumes de bois de la forêt publique sont toujours présents sur le marché soit en garanties d'approvisionnement (ce qui a remplacé les CAAF sous le nouveau régime), soit par le biais des enchères, et ce, peut importe le dynamisme de ces marchés et l'importance de la demande réelle. En conséquence, dans un contexte de demande réduite comme celle que nous connaissons actuellement, les usines ont tout le loisir de hausser leur consommation de bois de la forêt publique.

Cette surabondance de bois public disponible sur les marchés provoque une pression supplémentaire pour les producteurs de la forêt privée. De plus, les réductions successives des prix du bois rond sur les marchés réduisent l'intérêt qu'ont plusieurs producteurs à accroître leurs livraisons.

La combinaison de ces éléments laisse présager une autre année difficile en 2013 pour les producteurs de la forêt privée. Paradoxalement, cette diminution de la récolte en forêt privée survient au moment où les nouveaux calculs montrent une hausse de la possibilité forestière sur ce territoire.

### PIERRE-MAURICE GAGNON REÇOIT UNE DISTINCTION DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

Monsieur Pierre-Maurice Gagnon, président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, est le nouveau récipiendaire de la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière décernée par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) pour sa contribution exceptionnelle au secteur forestier québécois.

« Cette reconnaissance qui m'est décernée démontre encore une fois l'importante contribution des producteurs forestiers au développement et à l'avancement du secteur forestier québécois », a indiqué M. Pierre-Maurice Gagnon. « Je suis très honoré de recevoir cette distinction. Les producteurs et les ingénieurs forestiers travaillent en collaboration depuis de nombreuses années et ce travail de sylviculture permet à la forêt privée de contribuer considérablement au développement des régions », a-t-il ajouté. Président du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 11 ans et administrateur depuis près de 30 ans, M. Gagnon a consacré une importante partie de sa vie à assurer le rayonnement du secteur forestier tant à l'échelle régionale que provinciale.

M. Pierre-Maurice Gagnon est le 17<sup>e</sup> récipiendaire de ce prix. Notons que M. Marius Blais, également producteur forestier et ancien président de la FPFQ, a été le tout premier lauréat de ce prix institué par l'OIFQ en 1996. Pour plus d'information, veuillez consulter le [communiqué de la Fédération](#).

## LA FPFQ : UNE PRÉSENCE ACTIVE À PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS

Des membres du personnel de la Fédération des producteurs forestiers du Québec ont récemment été invités à prendre parole, lors de nombreux événements, pour démystifier les préoccupations des propriétaires forestiers, les institutions de la forêt privée et les perspectives sur les marchés du bois rond. Au cours des derniers mois, les employés de la FPFQ ont été invités en tant que conférenciers au Souper des forestiers du CLD des Etchemins, à l'Assemblée générale annuelle de l'Agence forestière de la Montérégie, au 2<sup>e</sup> Forum sur la mise en valeur de la zone agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal, au congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et à l'Université Laval.

### Agenda de la FPFQ

30 septembre	Conférence à l'Université Laval sur le profil des propriétaires forestiers - Québec
1er octobre	Journée sur les futurs calculs de possibilité forestière sur les terres publiques - Québec
24 octobre	C. A. de l'Association pour la commercialisation des produits forestiers non ligneux - Québec



### Forêts de chez nous PLUS

Si vous souhaitez recevoir la version électronique de l'infolettre mensuelle de la FPFQ, nous vous invitons à vous inscrire par le biais de notre site Internet, [www.foretprivee.ca](http://www.foretprivee.ca)